

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU : 21 novembre 2011**

Paris, le 19 décembre 2011  
N° 1015/DG75-E260/TL

**OBJET : Réunion du Groupe NACE-CPA d'Eurostat**

REDACTEUR : *Thierry LACROIX*

PARTICIPANTS : *Eurostat-Unité B1 Qualité-Classifications, France (Marie-Madeleine FUGER et Thierry LACROIX), ensemble des pays de l'UE*

TYPE DE COMPTE RENDU :  
*Pour avis*   
*Définitif*

**DESTINATAIRES :**

INSEE : *Mmes Dumartin, Dupont, Fuger, Roth, Schuhl  
MM. Béguin, Brion, Cohen-Solal, Cuneo, Depoutot, Isnard, Lenseigne,  
Lhéritier, Mahieu  
MM. les Directeurs  
Mmes et MM. les Chefs de Département de la DSE, de la DESE, de la DSDS  
MM. les Chefs de Division du DRISS  
Correspondants nomenclatures des unités de l'INSEE*

SSM : *Mmes et MM. les Chefs de SSM  
Correspondants nomenclatures des SSM*

Pour information : *Ce compte rendu sera diffusé sur le site web du CNIS <http://www.cnis.fr> (Rubrique Accueil -> Qu'est-ce que le Cnis ? -> Organisation -> [Nomenclatures économiques et sociales \(Cnnes\)](#))*

**Résumé**

*A partir d'un questionnaire détaillé envoyé aux Etats Membres (EM), Eurostat a opéré une évaluation ex post de la dernière révision de la NACE (procédure de consultation, de préparation des actes légaux, traductions, mise en place statistique, mode de collaboration entre Eurostat et INS, adéquation de la NACE rév. 2 aux besoins). L'appréciation générale des EM est très positive, avec toutefois quelques bémols sur certains aspects : information*

sur les consultations menées par Eurostat au niveau européen, traductions des actes légaux en français et en allemand, visibilité du processus de révision et d'interprétation de la NACE et de la CPA.

La discussion sur les **actions complémentaires à engager** a conduit à proposer la réalisation d'une table de passage entre services d'installation et de réparation de machines et d'équipement et de location de biens d'une part et activités manufacturières à l'origine de ces produits d'autre part. Une mise à jour de la documentation méthodologique sur la NACE et la CPA et leur mise en œuvre est également retenue. **A cet effet est créée une Task Force** qui comprendra la France, les Pays-Bas, la Suisse et, éventuellement, l'Allemagne, la Bulgarie, le Danemark et la Hongrie.

Eurostat a informé le groupe des travaux en cours de révision légère de la CPC (nomenclature internationale de produits) menés sous l'égide de l'ONU et de ses conséquences possibles sur la CPA. **La question de la révision de la CPA et de sa portée a été débattue et l'option d'une révision légère a été retenue.** Cette révision aura pour principal input la révision de la CPC mais elle prendra également en compte les réflexions antérieures du Groupe NACE-CPA sur l'interprétation de la NACE et de la CPA. Le calendrier de l'opération est encore flou, en raison notamment du faible avancement de la révision de la CPC et des incertitudes sur l'évolution de la comitologie sur les nomenclatures.

L'harmonisation des différentes versions de la COICOP (nomenclature de produits par fonctions de consommation) utilisées au niveau européen est en voie d'adoption (création d'un niveau 5 commun à l'HICP, aux PPP et aux HBS) et Eurostat a engagé une réflexion en vue la révision de la COICOP officielle (4 premiers niveaux) par l'ONU.

Une révision de la géonomenclature est en cours de préparation, en vue d'un vote par le Comité Extrastat en mai 2012. Cette nomenclature est utilisée par les douanes et pour les statistiques du commerce extérieur. Une des raisons de la révision est le changement de statut de certaines îles françaises.

La réunion était présidée par A. Götzfried, actuel chef de l'unité B6 en charge des bases de données de référence et des métadonnées à Eurostat. Celui-ci va devenir chef de la nouvelle unité B5, qui accueillera les nomenclatures (actuellement en B1) - avec toujours A. Franco et son équipe - à compter du 1<sup>er</sup> décembre.

## **1. NACE rév. 2**

### **1.1 Mise en place de la NACE rév. 2 dans les Etats Membres**

Eurostat faisait le traditionnel point sur la mise en place de la NACE rév. 2 dans les Etats Membres. L'élément nouveau concernait le basculement des Comptes nationaux en NACE rév. 2 : il en ressort qu'en octobre 2011 seuls 14 EM respectaient totalement le calendrier de transmission des comptes annuels et trimestriels en nouvelle nomenclature (dont la France, l'Allemagne mais pas l'Italie et le Royaume-Uni). Les retards enregistrés conduisent à décaler la publication au niveau européen au 1<sup>er</sup> décembre.

### **1.2 Évaluation ex-post de la transition entre NACE rév 1.1 et NACE rév. 2**

Eurostat avait envoyé aux Etats Membres (EM) un questionnaire d'évaluation de la dernière révision de la NACE (procédure de consultation, de préparation des actes légaux, traductions, mise en place statistique, mode de collaboration entre Eurostat et INS, adéquation de la NACE rév. 2 aux besoins) et a réalisé un document rassemblant les réponses des EM par question. Les principaux points qui en ressortent sont les suivants :

- Consultation des utilisateurs : Les EM sont satisfaits du processus mis en place par Eurostat, même si certains déplorent un certain manque d'information sur les



consultations menées directement au niveau européen. Parmi les voies d'amélioration : une meilleure coordination entre révision internationale (niveau ONU) et révision européenne, une plus grande consultation des utilisateurs et une meilleure documentation des propositions pour la révision et de leur suivi.

- Contenu des actes légaux : jugé adéquat par la majorité des EM.
- Délai entre la publication du règlement NACE et la mise en place de la NACE dans les EM : beaucoup d'EM jugent le délai d'un an - l'année 2007 - trop rapide car il a fallu préparer le basculement en rév. 2 sur la base d'une NACE provisoire, en particulier pour ce qui concerne les notes explicatives.
- Traduction des actes légaux : la France, les pays germaniques et scandinaves sont très critiques sur le processus de traduction (qualité de la traduction, du dialogue avec les traducteurs, changement de la philosophie de la traduction au cours du processus pour aller vers un alignement strict du français et de l'allemand vers le texte anglais).
- Degré de détail de la structure de la NACE : la plupart des EM le jugent correct et ne souhaitent pas voir le nombre de poste augmenter à l'avenir.
- Qualité de la documentation préparée par Eurostat : elle est jugée généralement bonne mais beaucoup d'EM ont déploré le manque de visibilité du processus de révision : lorsque de nouvelles versions de nomenclatures ou de tables de passage (versions de travail) étaient diffusées par Eurostat, il était souvent difficile de repérer les changements apportés par rapport à la version précédente.
- Task Force *critical classes* sur les problèmes d'interprétation ou de frontières entre classes : Cette Task Force est plébiscitée même si, curieusement, la France est la seule à regretter que beaucoup de ses conclusions n'aient pas été mises en œuvre.
- Utilité du forum de discussion sur CIRCA : elle est reconnue unanimement mais deux critiques sont formulées : l'outil informatique est archaïque et manque notamment d'un moteur de recherche ; les conclusions des discussions ne sont pas toujours claires et leur statut (modification de notes explicatives, *rulings* ou simple avis) non plus.
- Aide à la mise en place de la NACE fournie par Eurostat : elle est jugée généralement suffisante.
- Voies d'amélioration dans la mise en place nationale de la NACE : si la plupart des EM sont satisfaits du processus de mise en place de la révision dans leur pays, certains formulent quelques critiques : manque d'implication et de coordination avec les comptables nationaux, manque de workshops aux différentes étapes de la mise en place de la NACE. A cet égard les workshops organisés par l'INSEE pour les PECO, mentionnés spontanément par plusieurs EM, sont jugés comme des initiatives à reconduire.

Même si l'appréciation générale des EM est très positive, Eurostat a pris note de certaines critiques et convient que plus de coordination, de coopération et de transparence entre Eurostat et les EM aurait été souhaitable. Il en tire quelques recommandations pour de futures révisions :

- inviter les organisations/fédérations nationales à relayer leurs demandes via leurs représentants au niveau européen ;
- commencer à réviser les manuels et autres documents méthodologiques dès maintenant en capitalisant l'expérience acquise par les INS ;
- inciter les INS à créer une structure de coordination de la mise en place des nomenclatures d'activités et de produits dans leur système statistique national.



Par ailleurs une analyse des coûts de la transition à la NACE rév. 2 sera incluse dans l'évaluation globale qui sera communiquée à l'ESSC.

**La discussion sur les actions complémentaires à engager conduit à proposer la réalisation d'une table de passage entre services d'installation et de réparation de machines et d'équipement et de location de biens d'une part et activités manufacturières à l'origine de ces produits d'autre part. Une mise à jour de la documentation méthodologique sur la NACE et la CPA et leur mise en œuvre est également retenue ainsi (à confirmer) qu'une réflexion sur les outputs de l'interprétation courante des deux nomenclatures. A cet effet est créée une Task Force qui comprendra la France, les Pays-Bas, la Suisse et, éventuellement, l'Allemagne, la Bulgarie, le Danemark et la Hongrie.**

## 2. CPA 2008

Eurostat a informé le groupe des travaux en cours de révision légère de la CPC (nomenclature internationale de produits), pilotés par le Groupe d'experts de l'ONU sur les nomenclatures statistiques internationales. Il avait préparé un document listant les conséquences possibles de cette révision sur la CPA et invitant les EM à juger de leur pertinence. La véritable question était l'opportunité de réviser la CPA et la nature de cette révision (champ, calendrier, forme juridique, organisation du travail), question sur laquelle Eurostat s'était bien gardé de prendre la moindre position avant la réunion<sup>1</sup>.

3 options étaient possibles pour la CPA :

- ne pas la réviser, en considérant que l'importance des révisions de la CPC n'est pas suffisante pour justifier d'une mise à jour de la CPA. L'inconvénient est alors de dégrader la liaison entre la CPA et la CPC ainsi que la NC, ce qui poserait quelques problèmes d'utilisation ;
- opérer une révision de la CPA calée sur celle de la CPC ;
- **tout en restant dans le cadre d'une révision légère, engager une révision plus large de la CPA**, avec toutefois les deux contraintes de cohérence avec la NACE et la CPC. **Pourraient ainsi être prises en compte certaines propositions formulées par la Task Force *Critical classes* et résolus quelques problèmes d'interprétation propres à la CPA.**

**C'est la dernière option qui a été retenue.** Curieusement Eurostat s'est opposé à la création d'une Task Force spécifique sur le sujet. Le calendrier de l'opération est encore flou, en particulier aux deux extrémités du processus : la révision de la CPC est encore peu avancée (la date de finalisation du projet a été repoussée à fin janvier) et la future comitologie sur les nomenclatures est incertaine (la procédure actuelle, très lourde, pourrait être modifiée en intégrant la liste des classifications principales à utiliser dans un règlement de type *Cross-cutting legislation*, et en renvoyant la description des classifications et de leurs modalités d'application à une forme légale plus légère)<sup>2</sup>.

Les EM ayant des commentaires à formuler sur les propositions de révision de la CPC présentées sont invités à les communiquer pour la fin novembre.

---

<sup>1</sup> En ce qui concerne la NACE, Eurostat a présenté la non révision de la nomenclature comme une conséquence logique de la non révision de la CITI. Aucun EM n'a exprimé d'avis contraire.

<sup>2</sup> A. Franco voit une date d'entrée en application de la CPA 2008 révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 plutôt qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



### **3. Autres activités dans le domaine des nomenclatures**

#### **3.1 COICOP**

La COICOP (nomenclature de produits par fonctions de consommation) est une nomenclature de référence utilisée par Eurostat dans 3 domaines : HBS (enquêtes Budgets de famille), HICP (indice des prix à la consommation) et PPP (parités de pouvoir d'achat). Dans le cadre de sa stratégie pour le développement des statistiques de prix, Eurostat a entrepris d'harmoniser les différentes versions de la COICOP utilisées par les 3 sources, en développant un niveau 5 commun, en sus du niveau 4 officiel (le niveau international le plus détaillé). Outre des objectifs d'harmonisation, le projet vise à disposer d'un maillage plus fin en vue de l'échantillonnage ou de la diffusion des données.

Les modalités de mise en place de la nouvelle COICOP à 5 niveaux sont en cours de discussion dans les Groupes de travail HICP, PPP et HBS. L'ESSC va être consulté par procédure écrite.

Certains petits EM ont déploré le trop grand détail de la nomenclature, qu'ils jugent difficilement applicable dans les opérations statistiques. Eurostat leur a fait une réponse ad hoc, à savoir la distinction entre le niveau de détail d'une nomenclature et celui utilisé dans un domaine statistique spécifique.

La réflexion d'Eurostat sur la COICOP fait apparaître le besoin de modernisation de cette nomenclature dans ses niveaux plus agrégés (ceux de la COICOP-ONU). Eurostat a engagé un projet de révision, qu'il compte soumettre à l'ONU pour l'inciter à entreprendre la révision officielle de la COICOP. Les EM sont invités à formuler leurs commentaires sur les orientations d'Eurostat pour la mi-décembre.

#### **3.2 ISCED**

L'ISCED, nomenclature internationale de l'éducation a été révisée en 2011 sous l'égide de l'UNESCO. Le volet des domaines de l'éducation et de la formation, laissés en dehors de cette révision, va être revu en 2012. Eurostat a élaboré et soumis aux EM au printemps 2011 un projet de révision de cette nomenclature dont il utilisait déjà une version plus à jour que celle de l'UNESCO. Il compte proposer son projet à l'UNESCO, après finalisation. Une date de mise en place commune en 2014 des deux nomenclatures de l'éducation est préconisée.

#### **3.3 Géonomencature**

Une révision est en cours de préparation, en vue d'un vote par le Comité Extrastat en mai 2012 pour mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette nomenclature est utilisée par les douanes et pour les statistiques du commerce extérieur. Une des raisons de la révision est le changement de statut de certaines îles françaises (St Barthélémy, St Martin, Mayotte).

#### **3.4 Inventaire des nomenclatures d'Eurostat**

Eurostat a lancé en mars 2011 un projet (échéance fin 2011) d'inventaire de ses nomenclatures. En rapprochant nomenclatures et sources qui les utilisent, le projet a pour objectif de rationaliser l'usage des nomenclatures et notamment d'éviter le développement anarchique de nomenclatures spécifiques à chaque domaine, voire de variantes, de plus pas nécessairement à jour. Eurostat a utilisé son serveur de métadonnées RAMON comme point de départ de ce travail.

#### **3.5 Page d'introduction des nomenclatures statistiques sur RAMON**

Le serveur RAMON donne accès aux nomenclatures statistiques internationales et à leur documentation mais n'a pas pour le moment d'objet fournissant une documentation



synthétique sur les nomenclatures prises dans leur ensemble. Pour combler cette lacune, Eurostat a développé une « introduction générale aux nomenclatures statistiques » sous forme de page web qui serait diffusée via Ramon et pourrait être actualisée. Ce document est destiné à la fois au grand public et aux spécialistes. Il s'appuie largement sur les introductions méthodologiques de la NACE et de la CPA et met l'accent sur la dimension de réseau des nomenclatures d'activités et de produits et l'accès aux métadonnées indispensables à la compréhension des nomenclatures (notes explicatives, *rulings*, tables de correspondance).

Eurostat souhaitait avoir l'avis du Groupe sur sa démarche et recueillir des observations pour améliorer le projet. Les interventions ont salué la qualité du travail d'Eurostat tout en soulignant deux risques : celui de vouloir embrasser un champ trop large par la fourniture d'informations spécifiques à une nomenclature particulière et celui de vouloir s'adresser simultanément à tous les types de public. Eurostat va retravailler son projet, en utilisant notamment les possibilités de fournir différents niveaux d'information grâce à l'utilisation de liens hypertextes.

### **3.6 Documents de l'ONU sur les nomenclatures**

Eurostat présentait différents documents méthodologiques élaborés par l'EG-ONU : guide de bonnes pratiques, critères pour devenir membre de la Famille internationale des nomenclatures de l'ONU, terminologie sur la révision des nomenclatures.

Quelques commentaires ont été fournis en séance. D'autres observations pourront être communiquées d'ici la mi-décembre.

